ELOGE FUNEBRE FAIT LE 04/07/2024 en l’EGLISE Saint Jacques de THANVILLE ;

En tant que président de la 272ème section de la société nationale d’entraide de la médaille militaire, il me revient le devoir de rappeler les services les plus marquants et honorables rendus à la Nation par l’ADC troupe de marine en retraite et capitaine de réserve honoraire André DISCH, qui vous le verrez par la suite correspondait parfaitement à l’adage des troupes de marine. Qui est la suivante :

« Pour faire un soldat de marine, il faut avoir dans la poitrine un cœur de matelot et celui d’un soldat ».

André nait à STRASBOURG le 30 novembre 1934. Il grandit dans une famille alsacienne composée d’une fratrie de 5 enfants. Ses parents tiennent un commerce alimentaire au FAUBOURG DE PIERRE. La famille est évacuée en 1939 et se retrouve chez des amis dans les VOSGES à MAGNIERES.

Après cette évacuation la famille revient à STRASBOURG après l’annexion de l’Alsace à l’Allemagne NAZIE.

Après 7 années d’études chez les Missionnaires d'Afrique plus connus sous la dénomination ‘’pères blancs’’, André a préféré servir dans l’armée.

Juste avant sont 19ème anniversaire il s’engage par devancement d’appel à STRASBOURG le 26/10/1953, il est affecté au 1er régiment d’Infanterie Coloniale à DREUX.

Après les classes le 30/12/1953, il part pour ‘’l’Afrique occidentale française’’ embarqué à Marseille après un long périple, il arrive à NIAMEY, puis par un moyen presque extraordinaire de nos jours, avec des hippopotames traverse le fleuve NIGER à Malanville pour arriver à PARAKOU(DOHOMEY) actuel BENIN.

Pendant ce séjour, il fait le peloton d’élève gradé qu’il réussit. Il est nommé caporal le 01/06/1954 puis sergent le 01/01/1955.

En fin de séjour il rejoint la métropole par voie maritime en partant le 22/01/1955 en passant par COTONOU, il passe par LOME, ABIDJAN, CONAKRY, SASSANDRA, DAKAR, CASABLANCA, LISBONNE pour débarquer à BORDEAUX le 16/02/1955.

Le 31/03/1955 il est affecté à la Cie d’’état major des troupes coloniales pour administration et service au Bureau des réserves et Etudes Humaines à PARIS.

Le 12/11/1955 il réussit son examen du certificat interarmes.

En 1956 A DAX dans les Landes, il effectue le stage de pilote d’hélicoptère dans lequel il n’est malheureusement pas admis.

Le 01/06/1957 : Il est affecté hors cadre en mission à la disposition du ministre résidant en Algérie au profit du service des affaires Algériennes.

Le 05/06/1957 il débarque à Alger, puis le 11/06/1957 il prend ses fonctions à la Section Administrative Spécialisée de Hassi-‘’Ménaîkel’’ qui est mise sur pied dans le Gran ERG Occidental à METLILI DES CHAAMBA. Les déplacements à dos de dromadaire lui seront familiers. Pendant presque deux ans il effectuera diverses missions dans le désert dans des conditions de vie très rustiques calquée sur les CHAAMBA les habitants locaux.

Puis il est désigné pour un départ outre-mer aux Antilles à la Martinique.

Toujours par voie maritime, le 30/04/1959 il y débarque et est affecté au Groupement autonome de Martinique. Ayant obtenu son brevet d’armes il est nommé sergent-chef le 01/04/1961.

Il y rencontre mademoiselle Micheline SYLVESTRE. Le couple se marie à Fort de France en Martinique à la mairie puis l’union est bénie à la cathédrale le 14 avril 1961. La famille fondée, elle connaîtra la joie de voir naître quatre enfants, Martine en 1962, Isabelle en 1963, Philippe en 1965, Elisabeth en 1971 lors des différentes affectations. En 2021 les époux ont eu la joie de célébrer les noces de diamant.

En fin de séjour, une nouvelle fois par voie maritime il débarque au HAVRE le 19/05/1962 puis est affecté à l’Etat Major du 1er Corps d’Armée à METZ pour servir à NANCY.

En 1963 il obtient son brevet d’armes 2ème degré puis est nommé au grade d’adjudant le 01/07/1964.

Le 01/07/1965, Il est muté à l’Etat Major de la 3ème division blindée à FRIBOURG-EN-BRISGAU au FFA. Cette mutation lui permettra d’obtenir les certificats militaires en langue allemande du 1er et deuxième degré. Il est nommé au grade d’adjudant-chef le 01/07/1967.

Le 10 février 1968, une nouvelle affectation le fait revenir en Afrique, en Mauritanie au Bureau d’aide militaire à NOUAKCHOTT en séjour avec sa famille. Le voyage s’effectue cette fois par voie aérienne.

Le 03/03/1970 en fin de séjour la famille repart pour DAKAR par voie aérienne puis par voie maritime débarque à MARSEILLE.

Le 01/06/1970, il est affecté à l’Ecole Militaire de STRASBOURG.

Après 17 ans de services il fait valoir ses droits à la retraite le 05/10/1970 de l’armée d’active.

Après leur retour à la vie civile ils se sont installés à DAMBACH- LA- VILLE et ne sont pas restés sans activité. Micheline a repris un emploi au bureau de poste à MARCKOLSHEIM et André à l’ANPE de SELESTAT jusqu’au moment de leur retraite. Ils n’habitaient Thanvillé que récemment.

Son attachement aux armées ne s’arrêtera pas à cette période car il reprend du service en tant que réserviste en particulier comme instructeur dans la préparation militaire. Il aimait particulièrement transmettre les valeurs de fraternité et de cohésion par le partage de ses expériences. Ses mérites lui ont valu la nomination au grade de sous-lieutenant le 01/10/1976, de lieutenant le 01/10/1978 de capitaine le 01/10/1984 dont il obtient l’honorariat dans le grade.

Dans sa vie André aimait partager car passionné d’histoire et surtout par l’histoire locale de Dambach-la-Ville, Il a recensé en particulier tous les calvaires de son ban communal et a contribué à la rénovation de plusieurs d’entre eux. Il aimait la littérature.

Médaillé Militaire depuis le 31/12/1969 André s’investissait toujours pour notre décoration en tant que porte-drapeau pour la SNEMM lors des cérémonies dans le Val de Villé et avec notre section. Il était également adhérent de longues années à la section UNC de DAMBACH-LA-VILLE.

André apportait également sa contribution dans la vie des paroisses du secteur. Il officiait en particulier comme lecteur lors des offices religieux.

André était titulaire de la Médaille militaire, de la croix de la valeur militaire avec étoile de bronze, de la médaille de bronze des Services militaires volontaires, de la croix du combattant, de la médaille de reconnaissance de la nation, de la médaille commémorative Algérie, Chevalier de l’Ordre National du Mérite Mauritanien.

Sa personnalité au caractère bien trempé révélait de la compétence, de la rigueur, le don de soi, et beaucoup d’humanité. Les hommes qu’il a commandés reconnaissaient sûrement en lui les valeurs d’un chef qu’on suit en toutes circonstances. Profondément attristés par la disparition d’André, au nom de tous mes camarades, médaillés militaires, anciens combattants et des troupes de marine, chère famille en deuil, soyez assurés de notre compassion en vous présentant nos condoléances les plus sincères.

André merci pour ton dévouement et ton engagement exemplaire au service de notre patrie et de ta communauté. Désormais repose en paix au milieu de tes frères d’armes.

Tu resteras dans notre mémoire et dans nos cœurs. ADIEU.